

1. *Débitrice:* **Renovim SA**, rue de la Croix-d'Or 17,  
1204 **Genève**
2. *Remarques:* achat, vente et gestion de tous biens immobiliers; prise de participations dans toutes opérations immobilières  
Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:  
1. L'état de collocation (réf. n° 1);  
2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2).  
A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:  
- vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF).  
Sinon, les modifications de l'état de collocation et de l'état de revendication seront considérés comme acceptés. (Réf. n° 1).  
Pour tout renseignement:  
Alireza Moghaddam, tél. 022 327 73 79  
Office des faillites  
1227 Carouge  
(02690644)